



Bulletin Infos N°38

Association Enfant en Danger - 12 Rue Pasteur 05000 GAP

Tel/ fax :04 92 51 55 00

enfant.endanger@orange.fr

<http://perso.wanadoo.fr/enfantendanger/>

La place de l'enfant dans les violences conjugales

Avant de commencer notre propos, il nous a semblé important de différencier le conflit ou la dispute de la violence conjugale.

Dans le conflit, chacun des deux reconnaît l'autre comme sujet, les deux personnes sont en désaccord sur un point donné ce qui crée des tensions et des émotions. La relation est égalitaire et on peut argumenter pour ramener l'autre sur son point de vue.

Dans la violence conjugale, un des deux partenaires va décider de prendre le pouvoir et le contrôle sur l'autre. La relation devient asymétrique : l'autre devient objet et n'existe plus en tant que sujet. Il existe différentes formes de violences conjugales (violences physiques, psychologiques, verbales, économiques, spirituelles, sexuelles..)

La séparation, le divorce, la distance n'arrête pas la violence, elle s'active aux moments des rencontres par rapport à l'enfant.

La violence est un délit puni par la loi.

Qu'en est-il de l'enfant ?

Les enfants subissent les violences conjugales souvent dès leur vie fœtale: Dans 40 % des cas les violences conjugales commencent pendant la grossesse et peuvent s'aggraver aussi pendant la grossesse. Le fœtus se retrouve alors en danger, il est exposé à un stress physiologique important, à un risque d'avortement (2 fois plus de fausses couches chez les femmes victimes de violences conjugales), à une mort in utero à un accouchement prématuré (37 % d'augmentation de risque), une souffrance néo-natale, à un petit poids de naissance (17 % d'augmentation de risque).

L'enfant témoin:

Selon son âge, l'enfant ne sera pas à la même place pendant les violences conjugales.

Un nourrisson est exposé plus directement à la violence conjugale. Très vulnérable, il est pris dans la tourmente sans aucun moyen de se protéger. L'impact de la scène sera grave et mettra à mal son monde et sa sécurité interne.

L'enfant plus grand va pouvoir mieux se protéger en échappant physiquement ou psychologiquement à une scène de violence conjugale: il peut anticiper la scène et se réfugier dans sa chambre ou il peut dire à ses parents "taisez-vous" ou se dire "ce ne sont pas mes affaires". Cependant si le niveau de violence est très élevé, l'enfant ne pourra pas rester à l'écart par peur des conséquences pour le parent victime.

Dans de telles circonstances, le monde de l'enfant peut se scinder en deux : celui des "gentils", la maman, celui des "méchants", le papa agresseur. L'enfant se tournera vers la mère, il deviendra l'écouter, le consolateur ou le déversoir des émotions de sa maman. Il fera abstraction de ses propres émotions et n'aura pas la possibilité de se faire entendre.

L'enfant peut également basculer du côté du père et faire siennes les violences infligées à sa mère. En grandissant il peut passer de la place de spectateur à celui d'acteur. Sa mère ou son environnement deviendront victime de ses réactions violentes incontrôlées.

Que se passe-t-il lorsque l'on est soumis à un stress ? (bébé ou adulte)

Trois étapes :

- Phase d'alerte générale : le corps met rapidement tous les sens en alerte pour analyser.
- Phase d'analyse : qu'est ce que je comprends de cette situation ? est-ce que je la connais ? que vais-je faire ? Le corps est pris d'un besoin d'agir (même de ne rien faire, s'immobiliser pour se protéger)
- Phase d'épuisement physique : relâche psychologique et physique totale

Dans la violence, l'enfant va subir ces trois phases à chaque fois. La mémoire fait son travail et donc, même adulte, tous ces mécanismes vont se déclencher comme lorsqu'ils étaient enfants même hors violences conjugales. Ces trois phases ne se voient pas forcément mais repassent dans la mémoire de la personne : c'est une mémoire inconsciente.

Les conséquences pour l'enfant

Pour les bébés et les jeunes enfants: des études ont démontré qu'un climat de violence ou de maltraitance qui génère un stress chronique, peut provoquer des lésions cérébrales chez l'enfant. Ainsi, les jeunes enfants soumis à un stress chronique ont un taux de cortisol sanguin nettement supérieur à celui des enfants élevés dans un environnement calme. Si le taux de cortisol est constamment élevé, certaines zones se développent moins bien- principalement l'hippocampe et le système limbique - Ces atteintes qui peuvent devenir définitives, concernent la mémoire affective, la régulation des affects et les comportements d'attachement à autrui. Elles peuvent être à l'origine de la fixation de sentiments de peur et d'angoisses pathologiques.

Dans un contexte de violence conjugale les besoins fondamentaux des enfants peuvent passer au second plan. En effet, les parents débordés par ce qu'ils vivent risquent de répondre de manière décalée ou inadaptée aux besoins de l'enfant. Ce dernier aura face à lui des adultes qui n'assureront ni sa sécurité ni ses attentes. Cette situation peut avoir des conséquences graves pour l'enfant qui n'aura pas pu instaurer une relation sécurisante avec ses "figures d'attachement".

Pour les plus petits cela peut se manifester par des troubles du sommeil, de l'alimentation, de l'hyper vigilance- le bébé toujours aux aguets ou devenant transparent pour ne pas provoquer de réaction chez ses parents- une impossibilité de rentrer en contact avec l'adulte, des peurs inexplicables, voir de la dépression.

Ces troubles vont subsister dans le temps et peuvent s'exprimer par: des explosions de colère, une anxiété, de la violence, un repli sur lui-même, des troubles du sommeil, des douleurs diverses, des difficultés d'apprentissage, un manque d'attention.

Les adolescents peuvent afficher un manque d'estime de soi, un sentiment de honte ou de culpabilité, un manque de respect à l'égard des femmes, des difficultés à établir des relations amoureuses, des difficultés de concentration en classe, des troubles de mémoires, une fatigue excessive, des abus d'alcool, des actes de délinquances, des fugues, un manque de projets, un état dépressif avec des idées de suicide.

La violence conjugale, au même titre que la maltraitance, a des conséquences graves sur la santé de l'enfant. Leurs manifestations sont souvent multiples. Il est donc important de pouvoir les reconnaître, de permettre aux parents concernés de prendre conscience de leur portée et de pouvoir demander de l'aide.
